

# Communauté de Haute Provence

## Compte-rendu du Conseil de Communauté du mercredi 1<sup>er</sup> Août 2012 à St Michel l'Observatoire

M. André PETA souhaite la bienvenue aux délégués de la Communauté de Haute Provence  
Le Président ouvre la séance.  
Madame Michèle CROUHY est désignée secrétaire de séance.  
Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité  
Le Président donne lecture de l'Ordre du Jour.

\* \* \* \*

### **1 - STRUCTURE D'ACCUEIL A MONTJUSTIN**

L'assemblée décide à l'unanimité d'affecter la subvention du Conseil Régional à ce programme.  
L'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'un avenant pour le lot gros œuvre.

### **2 - INSTITUT DES HUILES ESSENTIELLES**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à lancer la consultation et désigne la commission comme suit :

- Mr Alain CALVET
- Mr Gérard BIENVENU
- Mr Jean Paul GROSSO
- Mr Claude ARNAUD
- Mme Michèle CROUHY

### **3 - DECHETTERIE**

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature des marchés avec les entreprises suivantes :

<b>Lots</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant H.T</b>
Lot 1 - Terrassement - VRD - Gabions	Ets EUROVIA	427 075,19 €
Lot 2 - Gros Œuvre - Maçonnerie	Ets BAROTTO	256 849,42 €
Lot 3 - Charpente - couverture métallique - métallerie	Ets AFAIREFER	193 991,70 €
Lot 4 - Etanchéité	Ets DUBOIS Etanchéité	13 424,58 €
Lot 5 - Bardage bois	Ets Eco construction bois	54 642,18 €
Lot 6 - Cloisons sèches plafonds isolation et peinture	Ets MAF Rénovation	4 751,62 €
Lot 7 - Carrelages Faiences	Ets ETRA Carrelages	7 180,81 €
Lot 8 - Menuiseries bois et aluminium	Ets VENTURELLI	11 026,00 €
Lot 9 - Plomberie - Sanitaire - Ventilation - panneaux solaires	Ets AILHAUD	15 769,75 €
Lot 10 - Electricité courants faibles - panneaux photovoltaïques	Ets BERAUD	23 249,00 €
Lot 11 - Panneaux photovoltaïques	Ets INEO PACA	88 637,01 €

### **4 - ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE DES DECHETS**

L'assemblée décide à l'unanimité de donner délégation au bureau pour le choix du fournisseur du véhicule de collecte des déchets.

### **5 - CRECHE DE VIREBOIS**

Suite à la défaillance d'une entreprise, l'assemblée autorise à l'unanimité la signature des avenants pour la pose des bacs aciers et du marché pour les piles photovoltaïques. Elle autorise également la signature d'un avenant pour l'apport de matériaux en limite de terrain.

## **6 – PÔLE ENFANCE A REILLANNE**

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature des marchés avec les entreprises suivantes :

<b>Lots</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant H.T</b>
Lot 1 – Terrassement – VRD	Ets SETP	89 481,10 €
Lot 2 – Gros Œuvre - Maçonnerie	Ets Bâisseurs Nord Sud	415 651,50 €
Lot 3 – Charpente – couverture	Ets Eco construction	144 947,18 €
Lot 4 – Etanchéité - Zinguerie	Ets DUBOIS Etanchéité	11 851,81 €
Lot 5 – Menuiseries extérieures	Ets Alpes Pce Menuiseries	73 531,85 €
Lot 6 – Menuiseries intérieures	Ets MC Menuiseries	30 131,24 €
Lot 7 – Cloisons - Plafonds	Ets Alp'plac	81 927,44 €
Lot 11 – Peinture - décoration	Ets L3B	27 344,20 €
Lot 14 – Aménagements extérieurs	Ets ATP	53 808,00 €

Il est proposé de différer les lots 12 et 13.

Trois lots (Lots serrurerie, revêtements souples et revêtements durs) sont déclarés infructueux. L'assemblée donne délégation au bureau pour décider l'adjudication de ces lots au mieux disant. L'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'un avenant avec l'architecte.

## **7 – POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL**

L'assemblée autorise à l'unanimité cette création de poste.

## **8 – EMPRUNTS**

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature des contrats à intervenir avec la Caisse d'Epargne et la Caisse des Dépôts et Consignation.

## **9 – VIREMENTS ET OUVERTURES DE CREDITS**

- La Communauté a bénéficié d'une avance du Conseil Général qui a été affectée au budget économie au lieu du budget principal.
- Il y a nécessité d'ouvrir des crédits pour la résorption de la décharge de Reillanne d'un montant de 6 200 € qui seront équilibrés par un reliquat de subvention provenant du Conseil Général.
- 19 300 € de crédit doivent être ouvert pour régler la situation définitive en instance dans la cadre des travaux d'extension de l'atelier Oliviers & Co.

L'Assemblée autorise à l'unanimité les virements et ouvertures de crédits.

## **10 – SALLE DES JEUNES A ST MARTIN-LES-EAUX**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer le contrat à intervenir avec l'architecte.

## **11 – DECHETS MENAGERS - Bilan 2011**

L'assemblée prend acte des éléments détaillés du rapport sur les déchets ménagers 2011.

## **12 – BILAN D'ACTIVITES 2011**

L'assemblée prend acte des éléments détaillés du rapport d'activités 2011.

## **13 – CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - Consultation des maîtres d'œuvre**

Une consultation de maîtres d'œuvre sera effectuée pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Mane.

#### **14 – DEMANDES DE FINANCEMENTS DANS LE CADRE DU P.E.R**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à présenter des demandes de financements au titre du Fonds Ministériel Mutualisé (F.M.M) et de la Dotation d'Equipement des territoires Ruraux (D.E.T.R) pour les opérations de son projet au titre des Pôles d'Excellence Rurale.

#### **16 – BIOTEC**

L'Assemblée autorise à l'unanimité le remboursement d'un trop perçu de taxe foncière de 2009 et 2010.

#### **17 – ASSISTANCE TELEPHONIQUE**

L'assemblée décide à l'unanimité de fixer des frais de gestion trimestriel pour un montant de 5€.

#### **18 – SOCIETE OLIVIERS & Co**

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'un avenant.

#### **19 – EGLISE ST DENIS A REILLANNE**

L'assemblée autorise, à la majorité avec 1 voix contre et deux abstentions, la signature du marché avec l'entreprise ABC Patrimoine.

#### **20 – PAIEMENT PAR INTERNET**

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature de la convention à intervenir.

#### **21 – COURSE CYCLISTE - Subvention**

L'assemblée autorise à l'unanimité le versement d'une subvention pour la course cycliste de la Communauté.

#### **22 – CONVENTIONS POUR LA MISE EN CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PAR LA PHYTOEPURATION**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer les conventions à intervenir avec les propriétaires intéressés et les communes ainsi qu'avec l'Agence de l'Eau.

Séance close à 20h30.

Mane, le 8 août 2012

Le Président de la Communauté  
De Haute Provence,



*Jacques Depieds*  
Jacques DEPIEDS